

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DE MONTREAL

Lecture du Dimanche

Publiée avec l'approbation de Sa Grandeur Mgr l'Evêque de Montréal.

Paraissant le Samedi.

SOMMAIRE

LA NATIVITÉ DE LA S. V. MARIE, 8 septembre. — INSTRUCTIONS DE LA S. C. DU SAINT-OFFICE à tous les évêques du monde. — CHRONIQUE DIOCESAINE ET PROVINCIALE: Nominations ecclésiastiques et ordinations dans le diocèse de Montréal; obligation pour les écoles d'enseigner et de faire pratiquer la religion; deuxième retraite pastorale; changements ecclésiastiques dans le diocèse de Saint-Hyacinthe. — PETITES FLEURS RELIGIEU-



SOMMAIRE

SES DU VIEUX MONTREAL, arrivée de la sœur Bourgeois au CANADA. — ŒUVRE DE LA PROPAGATION DE LA FOI, statistique — LA CROIX MERVEILLEUSE. — CHRONIQUE DE L'ÉTRANGER, S. Em. le cardinal Manning et les sociétés de tempérance; discours d'un député de la république de l'Équateur; érection de l'archevêché de Carthage; pieuses paroles du duc de Chartres; pèlerinages à Lourdes — LA MAMAN DE HUIT ANS. — Décès.

LE NUMÉRO
2 cents

PRIX DE L'ABONNEMENT

Une piastre par an payable d'avance,

Les abonnements datent du premier de chaque mois.

LE NUMÉRO
2 cents

Permis d'imprimer: † EDOUARD, CHS, Evêque de Montréal.

Adresser toutes communications concernant l'administration à
MM. EUSÈBE SENÉCAL & FILS, et pour la rédaction à M. P. DUPUY.

Bureaux: No 20, rue Saint-Vincent
MONTREAL.

PRIÈRES DES QUARANTE HEURES

Dimanche	7	septembre	—	Saint-Roch.
Mardi	9	“	—	Nativité de Laprairie.
Jehdi	11	“	—	Sainte-Anne des Plaines.
Samedi	13	“	—	Nativité d'Hochelaga.

FÊTES DE LA SEMAINE.

DIMANCHE, 7 Septembre— 14^e Dimanche après la Pentecôte—So-
lennité de la Nativité de la Bienheureuse Vierge
Marié, ornements blancs. En ce jour on annonce
la fête du S. Nom de Marie, fête patronale du
diocèse pour le dimanche suivant.

Lundi,	8	Septembre	—	Nativité de la B. V. M. dble 2e classe orn. blcs.
Mardi,	9	“	—	Saint Pierre Claver, C., doub. orn. blancs.
Mercredi,	10	“	—	Saint Nicolas Tolentin C., doub ornements b'cs.
Jehdi,	11	“	—	De l'Octave, semi-double, orn. blancs.
Vendredi,	12	“	—	De l'Octave, semi-double, ornements blancs.
Samedi,	13	“	—	De l'Octave, semi-double, orn blancs.

OFFICES EXTRAORDINAIRES

CATHÉDRALE.—Dimanche 7, confirmation à 7½ heures. Les exer-
cices du *Triduum* se feront à la grand'messe et au salut le soir à 7h.

Lundi 8, Grand'messe à 7 heures, et salut à 7 heures p. m., pour
le *Triduum*.

SAINTE-CROIX (Sœurs Grises).— Profession religieuse le 8
septembre.

Dimanche 7.—Solennité des titulaires des églises paroissiales
de la Nativité à Montréal et à Laprairie.

NATIVITÉ DE LA SAINTE VIERGE.

8 septembre.

L'Eglise catholique, *cette inspirée de Dieu* qui n'a pour la naissance temporelle, ni cérémonies saintes, ni accents d'allégresse, ni cantiques de joie ; l'Eglise pour qui la vraie naissance est celle du baptême, celle qui nous fait enfants de Dieu, membres du Christ, héritiers du ciel ; celle encore par laquelle les justes, sortant de ce monde, entrent dans la vie véritable, l'Eglise n'honore généralement dans la vie des saints que le jour de leur mort, ce jour *natal, natalis* où ils s'élancent dans le sein de Dieu pour entrer dans la sainte Sion.

Cependant, trois fois chaque année elle nous appelle près d'un berceau, d'un berceau que le péché n'a pas souillé.

A Noël, c'est auprès du berceau divin de l'étable de Bethléem, près du berceau du Fils de Dieu dans l'éternité, et Fils de l'homme dans le temps.

Ensuite, dans les plus longs jours de l'été, c'est pour célébrer la naissance de Jean le Précurseur, le *prophète*, le *plus grand des enfants des hommes*, que l'Eglise nous convie.

Plus tard encore, les cloches s'agitent, pour honorer une autre naissance, celle de Marie ; celle de l'enfant incomparable que Dieu destine à devenir la Mère du Saint des saints.

Rien de plus humble cependant que la naissance de Marie, rien de plus caché que son berceau, rien de plus inconnu que le jour, que le lieu où elle vint au monde. Aucune des circonstances qui accompagnèrent sa naissance ne nous a été révélée.

Et pourquoi ce silence ? pourquoi cette mystérieuse obscurité ? C'est qu'il entrait dans les desseins de Dieu que tout fut humble, modeste dans la naissance, dans la vie : comme dans la mort de Marie. On ne la voit paraître dans l'histoire évangélique que là où elle est en rapport direct et immédiat avec le Christ, dans l'incarnation, dans la visitation, dans la naissance du Sauveur, dans la fuite en Egypte, à Cana et sur le Calvaire.

Dans cette existence à part tout est grand et tout est humble.

Et pourtant, dans la fête de ce jour, l'Eglise s'écrie : *Quelle est cette enfant qui s'avance comme l'aurore naissante, belle comme la lune, éblouissante comme le soleil, terrible et redoutable comme une armée en bataille ?*

Mais cette beauté, cette force sont tout intérieures. L'éclat de Marie est tout entier dans les vertus, dans les grâces qui ornent son âme.

Qu'ils sont poétiques les noms que l'Eglise donne à la Vierge ; qu'ils sont ingénieux les emblèmes sous lesquels l'Eglise envisage, honore et salue la Vierge ! Il n'y a qu'à écouter les chants de l'Eglise le jour de la Nativité de cette Vierge bien-aimée.

Il y a près de douze cents ans que la fête de la Nativité se célèbre dans l'Eglise romaine ; en 688, en effet, le Pape Serge lui-même avait désigné les homélies et les litanies qu'on y devait dire, et il mit cette fête au nombre des quatre fêtes de la Vierge auxquelles il ordonnait que la procession des fidèles partirait de l'église de Saint-Adrien pour aller faire station à celle de Sainte-Marie.

L'obligation de chômer la Nativité paraît aussi établie en Angleterre au dixième siècle ; elle s'y maintint avec grande solennité jusqu'à l'époque du schisme. Les protestants l'ont retranchée de leur liturgie ; mais ils en ont retenu le nom dans leur calendrier.

En Orient, saint Jean de Damas disait au huitième siècle : "Peuples, accourez ; accourez, hommes de tout âge, de toute langue, de toute condition et de tous les pays du monde. Célébrons tous avec joie l'heureux jour où commence notre félicité ; célébrons avec des transports d'amour la naissance de la Mère de Dieu qui, par son Fils, a procuré le rétablissement du genre humain.... Aujourd'hui naît une vierge qui sera la porte céleste par laquelle le Très-Haut, le Dieu-Homme entrera dans le monde."

INSTRUCTIONS DE LA SACRÉE CONGRÉGATION DU SAINT-OFFICE A TOUS LES ÉVÊQUES DU MONDE CATHOLIQUE.

Dans le numéro du 12 juillet nous avons publié le résumé des instructions données par la S. C. du Saint-Office aux ordinaires par rapport à la franc-maçonnerie.

Nous donnons aujourd'hui le texte même de ces instructions, vu leur grande importance.

"Pour détourner les maux très graves portés à l'Eglise et à tous les ordres de citoyens par la secte des *mâçons* et les autres qui sont nées d'elles, N. S.-P. le Pape, Léon XIII, dans une sage intention, a récemment adressé à tous les évêques du monde catholique la Lettre-Encyclique *Humanum genus*. En cette Lettre, il a découvert les doctrines de telles sectes, leur fin, leurs desseins, il raconte le soin qu'ont pris les Pontifes romains pour délivrer la famille humaine d'une peste si néfaste ; à son tour Lui-même Il imprime à ces sectes la marque de la condamnation et de la censure, et enseigne aussi par quel moyen, par quelles armes il faut les combattre, par quels remèdes apportés aux blessures qu'elles ont faites il faut les guérir.—Comme Sa Sainteté a considéré que ses soins devaient enfin espérer des fruits salutaires, et que dans une affaire de si grande importance les œuvres, les conseils, les travaux de tous les Pasteurs de l'Eglise devaient être employés en un effort

unanime, il a chargé cette Suprême Congrégation de la Sainte Inquisition universelle et romaine, de proposer aux Pasteurs les mesures les plus efficaces et les plus opportunes. En vertu de ce mandat du Souverain Pontife, comme il est juste, les Eves cardinaux faisant avec moi fonction d'inquisiteurs généraux ont cru devoir donner cette instruction à tous les évêques et aux autres ordinaires des diocèses :

“ 1o Le très clément Pontife désirant surtout pourvoir au salut des âmes, suivant les traces de Notre Sauveur Jésus-Christ, qui n'est pas venu appeler les justes mais les pécheurs à la pénitence, invite de Sa voix paternelle tous ceux qui se sont enrôlés dans la maçonnerie et dans les autres sectes condamnées, à purger les souillures de leur âme et à rentrer au sein de la divine miséricorde. A cette fin, usant de la même largesse que son prédécesseur Léon XII, dans le délai d'une année complète, à dater du jour de la publication régulière des Lettres apostoliques ci-dessus mentionnées, en chaque diocèse, il suspend l'obligation de dénoncer les choryphées et les chefs occultes de ces sectes, et aussi la réserve des censures, accordant à tous les confesseurs approuvés par les Ordinaires des lieux la faculté d'absoudre de ces censures et de réconcilier à l'Eglise tous ceux qui sont vraiment venus à résipiscence et ont quitté les sectes.—Il appartiendra donc aux pasteurs sacrés d'annoncer cette générosité du Souverain-Pontife aux fidèles confiés à leurs soins. Ils feraient aussi une chose digne de leur sollicitude pastorale, si dans le cours de cette année, que le Pontife veut consacrer à une clémence spéciale, par des exercices sacrés en forme de missions, ils excitaient leurs ouailles à méditer les vérités éternelles et à rentrer dans la rectitude d'esprit.

“ 2o L'intention de Sa Sainteté est que l'Encyclique soit publiée avec le plus grand zèle, afin que tous les chrétiens comprennent quel terrible poison circule parmi eux, quelle perte menace eux et leurs enfants, s'ils ne prennent les précautions opportunes. Il faudra donc donner les soins les plus exacts et les plus actifs à appliquer les remèdes proposés par le Pontife et ceux que la prudence de chacun conseillera.—Il faut avant tout exciter à cette fin l'ingéniosité et le zèle des curés ; puis, faire aussi un appel général à tous ceux à qui Dieu, auteur de tout bien, a accordé la faculté de parler et d'écrire, et à ceux aussi à qui est remise la charge d'annoncer la parole divine, de purifier le peuple chrétien de ses fautes, ou d'instruire la jeunesse, afin qu'eux aussi consacrent leurs travaux à démasquer la maçonnerie, les décrets impies et les manœuvres néfastes des sociétés condamnées, et à ramener dans la voie du salut ceux qui, soit par témérité ou imprudence, soit par réflexion et de propos délibéré, y ont accédé, et à donner les avis préalables à ceux qui ne sont pas encore tombés en ces pièges.

“ 3o Afin qu'il n'y ait lieu à aucune erreur, lorsqu'il faudra déterminer auxquelles de ces sectes pernicieuses s'appliquent les censures, et lesquelles tombent sous une simple interdiction, il est

certain absolument que la maçonnerie et les autres sectes qui sont désignées au chap. 2, n. IV de la constitution pontificale *Apostolica sedis* sont frappées de l'excommunication *latæ sententiæ*, aussi bien que celles qui menacent l'Eglise ou les puissances légitimes, qu'elles agissent ouvertement ou secrètement, qu'elles exigent ou non de leurs affiliés le serment de garder le secret.

“ 40 Outre celles-là, il y a d'autres sectes interdites et qu'il faut éviter sous peine de péché grave, au nombre desquelles il faut compter principalement celles qui exigent de leurs membres un secret qu'il ne faut dévoiler à personne, une obéissance sans réserve devant être prêtée à des chefs occultes. Il faut en outre prendre garde qu'il y a quelques sociétés qui, bien qu'on ne puisse définir avec certitude si elles se rattachent, oui ou non, à celles dont nous avons parlé, sont pourtant suspectes et pleines de périls, tant pour les doctrines qu'elles professent que pour leur mode d'action et pour les chefs autour desquels elles se groupent et qui les commandent. Il faut que les ministres du culte, qui doivent avoir surtout à cœur la fidélité intacte au Christ et l'intégrité des mœurs, sachent en détourner et en écarter leur troupeau, et cela avec d'autant plus de soin que l'apparence d'honnêteté conservée par celles-là, peut rendre le péril caché en elles plus difficile à apercevoir et à prévenir de la part d'hommes simples ou des jeunes gens.

“ 50 Donc les pasteurs sacrés feront une chose extrêmement utile aux fidèles et agréable à Sa Sainteté, si au mode ordinaire et usité d'instruction publique, qu'il faut conserver absolument, ils ajoutent celui qui est d'usage pour défendre les vérités catholiques, et qui est si propre à dissiper les erreurs dont l'Encyclique *Humanum genus* déplore la propagation plus large, au grave détriement des âmes. Ce mode d'instruction publique sera très salutaire au peuple chrétien, et aussi, par la réfutation des erreurs exposera clairement et méthodiquement la force et l'utilité de la doctrine chrétienne, excitera dans l'âme des auditeurs l'amour de l'Eglise catholique, qui conserve la doctrine en son intégrité et en sa pureté.

“ 60 Puisque, grâce aux détestables artifices et aux perfidies des sectes, des jeunes gens, de pauvres artisans et des ouvriers se laissent facilement séduire et prendre, il faut leur appliquer des soins spéciaux. En ce qui regarde la jeunesse, il faut tâcher surtout, dès les premières années, tant dans l'enceinte de la famille que dans les temples et les écoles, de la former attentivement à la foi et aux mœurs chrétiennes, de l'instruire abondamment des moyens de se garder des pièges dressés par les sectes ténébreuses, lui montrant que si elle tombe dans ces filets, elle devra par la suite servir honteusement des maîtres iniques, pour la perte du salut éternel et de la dignité humaine. On pourvoira très utilement à la sauvegarde des jeunes gens en provoquant chez eux des sociétés placées sous le patronage de la Bienheureuse Vierge ou d'un autre patron céleste. Dans ces réunions, comme en des gymnases, surtout si.

des prêtres ou des laïques remarquables par leur sagesse et leur habileté sont placés à leur tête, les jeunes gens prendront le goût de cultiver la vertu, de professer ouvertement la religion, méprisant la dérision des impies, et, en même temps, s'accoutumeront à détester tout ce qui est contraire à la vérité catholique et à la sainteté.

“ 7o Il est aussi très utile que les pères d'un côté, de l'autre les mères de famille s'unissent par un pacte fraternel à cette fin, de sorte que leurs forces unies leur permettent de se dévouer plus convenablement et de pourvoir plus efficacement au salut éternel et à la bonne éducation de leurs enfants. Plusieurs associations de ce genre, soit d'hommes, soit de femmes, se sont constituées en divers endroits, sous la tutelle de quelque puissance céleste, et produisent d'heureux fruits de religion et de piété.

“ 8o Au sujet des artisans et des ouvriers, parmi lesquels ont coutume de faire leurs recrues ceux qui ont pour but de miner les fondements de la religion, les ministres du culte doivent mettre sous leurs yeux ces antiques collèges d'artisans, ou ces universités ou corporations d'ouvriers, qui, sous un patronage céleste, au temps passé, ont été l'illustre ornement des cités, et ont contribué à l'accroissement des arts plus relevés ou plus humbles. Il faut restaurer ces réunions et d'autres encore parmi les hommes mêmes qui se donnent aux affaires du commerce ou aux études supérieures, et il faut que les associés soient soigneusement instruits et dressés aux devoirs de la religion, et en même temps se prêtent une aide mutuelle dans les nécessités humaines que la maladie, la vieillesse ou la pauvreté ont coutume d'apporter. Les présidents de ces associations veilleront attentivement à ce que les associés se fassent remarquer par la probité de leurs mœurs, leur habileté technique dans leurs travaux, leur docilité et leur assiduité dans le travail, afin qu'ils puissent plus facilement se procurer ce qui est nécessaire à la vie. Les ministres du culte ne refuseront pas de veiller sur des sociétés de ce genre, d'en proposer ou d'en approuver les règlements, de leur concilier la générosité des riches, de les prendre sous leur patronage, de les aider de leurs soins.

“ 9o Leur bienveillance particulière ne manquera pas à cette admirable *Société des prières et des œuvres*, qui naissant en quelques endroits, a déjà commencé à prospérer en d'autres. Il faut veiller avec un zèle suprême à y faire inscrire tous ceux qui ont de bons sentiments religieux. Comme son but est d'encourager et de développer, par un général effort des âmes dans toute l'étendue de l'Eglise universelle, les œuvres de religion et de piété, de s'appliquer assidûment à apaiser la colère divine, on comprend sans peine de quelle utilité elle sera en ces temps malheureux. Parmi les formules de prières, les évêques recommanderont surtout celle qui tire son nom du *Rosaire* de la Mère de Dieu, celle que Notre Saint-Père, il y a peu de temps, a recommandée et si instamment conseillée, avec de si amples éloges, comme étant la plus impor-

tante. Parmi les œuvres de piété, qu'ils donnent la préférence à celle du *Tiers-Ordre* de Saint-François ; ils tâcheront d'y faire inscrire le plus d'adhésions possibles, comme à celle de *Saint-Vincent de Paul* ou des *Enfants de Marie*, afin que les œuvres éclatantes accomplies par elle, aux applaudissements du monde catholique et au bénéfice des âmes, se répandent chaque jour davantage.

10o Enfin, il serait très bon, partout où les conditions des lieux et des personnes le permettent, de faire naître des académies catholiques, de tenir ces utiles assemblées ou *congrès*, comme on les appelle, où sont envoyés les hommes d'élite d'une ou de plusieurs régions ; il faut que les pasteurs ne dédaignent pas de les honorer de leur présence, afin que sous leurs auspices on puisse adopter les résolutions propres à développer le mouvement catholique, les mesures les plus utiles à l'intérêt de la religion et à l'intérêt public.

Il ne serait pas déplacé que ceux qui, par des écrits suivis et par leurs travaux, ont acquis cette spécialité de défendre les droits de Dieu et de l'Eglise, de couper dans leur racine les nouvelles erreurs et calomnies qui prennent chaque jour naissance, s'associassent pour lutter, sous la conduite des évêques. Il ne se peut que, si toutes les forces qui, grâce à Dieu, sont encore vives et actives dans l'Eglise, concouraient au même but, des fruits très abondants n'en soient recueillis pour racheter la société actuelle des hommes de la contagion funeste des sectes iniques, et pour la rendre à la liberté chrétienne.

11o Le but qu'on se propose aujourd'hui ne sera pleinement réalisé si les forces ne s'unissent, si les archevêques ne prennent avec leurs suffragants les résolutions et les mesures sur ce qu'il convient de faire pour répondre aux désirs du Pasteur suprême. Il est dans les vœux de Celui-ci et de cette suprême Congrégation que chacun d'eux, sans délai et à l'avenir chaque fois qu'il fera un rapport sur l'état des diocèses, n'omette pas d'indiquer ce que en particulier ou d'accord avec ses collègues en épiscopat il aura fait, et quels résultats son zèle aura obtenus.

Donné à Rome, de la chancellerie du Saint-Office, le 10 mai 1884.
Raphaël card. MONACO.

CHRONIQUE DIOCÉSAIN ET PROVINCIALE.

Par décision de Sa Grandeur Mgr de Montréal, en date du 27 août 1884, ont été nommés :

M. D. A. Gravel, curé à Saint-Benoît ;

M. J. B. Bourget, curé à Saint-Janvier ;

M. J. Gagnon, curé à Sainte-Barbe.

Le 30 août : M. J. E. Dugas, curé de Sainte-Anne des Plaines ;

M. G. Bérard, curé de Saint-Théodore de Chertsey.

La Grandeur Mgr de Montréal a fait au Grand Séminaire, le 31 août, les ordinations suivantes :

Tonsure.—M. F. E. Hébert, Montréal.

Ordres mineurs.—MM. L. Beaudoin, J. P. Forest, G. Lafortune, J. E. Lafortune, D. Picotte, T. Racette, Montréal.

Sous-diaconat.—MM. J. Lafortune et J. Marchand, Montréal.

Prétrise.—M. C. E. Cadot, Montréal.

Ces jours derniers, a eu lieu la rentrée des classes dans la plus grande partie des écoles ou des collèges de notre province. Les études vont recommencer avec ardeur et, à l'honneur de notre pays, nous devons constater que, dans les écoles comme dans les collèges, notre sainte religion sera enseignée et que, dans chaque institution, on la fera pratiquer.

Et ainsi les écoles et les collèges comprennent et savent accomplir leur mission qui est de remplacer le père en ce qui regarde l'instruction et l'éducation. Le père, qui est à proprement parler et par nature, le maître et l'éducateur de ses enfants, ne peut, le plus souvent, soit par incapacité, soit par suite de ses occupations, remplir ce grand devoir ; alors il confie ce soin à d'autres, et place son enfant à l'école ou au collège. L'école et le collège ont donc vis-à-vis de l'enfant le devoir même qui incombe au père sous le rapport de l'instruction et de l'éducation.

Le père, dans les soins qu'il doit donner à son enfant, ne peut négliger l'enseignement et la pratique de la religion, car il doit former le cœur de celui auquel il a donné la vie ; il lui doit plus que le pain du corps, il lui doit surtout le pain de l'âme. " Nous recevons de nos parents, dit, en effet, saint Thomas, trois choses : l'être, la nourriture et l'éducation," et de ces trois choses, la dernière, qui touche de plus près à notre fin suprême, est la plus capitale.

L'enfant étant un être intelligent et moral, un être doué d'une âme immortelle, le père ne peut le perfectionner, le rendre vertueux, le diriger vers ses éternelles destinées, qu'en lui enseignant et en lui faisant pratiquer la religion.

L'instruction littéraire seule ne pourrait que perfectionner l'intelligence de l'enfant, mais la religion, elle, perfectionne ce qu'il y a dans l'homme de plus précieux que l'intelligence : la conscience et le cœur. La bonté morale, c'est-à-dire l'honnêteté, la vertu, voilà sur la terre la fin donnée à l'homme. D'où il suit que la science, voulue en elle-même et séparée de cette fin, n'est pas dans l'ordre imposé par la nature.

Voyons en effet ce qui se passe dans l'ordre matériel, quand il est séparé de l'ordre moral. De nouvelles lois physiques sont découvertes tous les jours, les arts prennent un essor de plus en plus grand, l'industrie, le commerce se développent rapidement ; mais l'immoralité et la corruption croissent d'une manière effrayante. Quoi d'étonnant ? on n'a eu en vue que le progrès

matériel en lui-même, quand la nature ne le veut que subordonné au perfectionnement moral. Détourné de sa fin, il nuit et fait la perte du sujet qu'il pousse ainsi en avant. Il en serait de même d'une instruction qui ne serait pas ordonnée à une vie vertueuse. Elle devient un hors-d'œuvre, un moyen qui n'aboutit pas, une arme mise entre les mains d'un insensé.

La religion, la connaissance de Dieu peuvent seules former la conscience et le cœur de l'enfant et lui donner des habitudes de vertu en lui apprenant son devoir le plus grand, le premier de tous, qui est la piété et le culte de son Créateur.

Ce devoir bien connu est le fondement de tous les autres, puisque la sujétion à Dieu reniée, tout autre devoir chancelle. Qui pourrait, en effet, donner de l'empire aux préceptes de la raison, si on ne suppose pas Dieu créateur et seigneur qui par la raison nous parle et nous commande? L'autorité de la raison n'existe qu'autant qu'elle promulgue les volontés d'un législateur auquel nous devons et rendons obéissance, sinon, et comme simple faculté, elle n'est que notre partie, quelque chose qui nous appartient et qui ne doit aucunement nous être supérieure et à laquelle nous devons obéissance.

Pour nous résumer, nous dirons : puisque la piété est le pivot et le fondement des mœurs, puisque le père est tenu naturellement d'inspirer et d'exciter cette piété dans l'âme de ses enfants, l'école et le collège qui se chargent de l'éducation de la jeunesse et remplacent le père dans cet office, doivent enseigner aux élèves la religion et leur en faciliter la pratique.

Parmi nous, toutes nos maisons d'éducation comprennent et savent accomplir ce grand devoir ; aussi, dimanche dernier, un prêtre d'une des paroisses de la ville, en annonçant la réouverture des classes et en rappelant aux parents qu'ils avaient l'obligation d'envoyer leurs enfants aux écoles, a-t-il pu dire, du haut de la chaire : " Nous ne vous recommandons aucune école, car elles sont toutes bonnes."

La seconde retraite pastorale a commencé dimanche dernier au Grand Séminaire. Plusieurs curés qui n'avaient pu assister à la première, en suivent les exercices.

La R. Sœur Beauchamp, dite sœur Saint-Louis, a été réélue supérieure de l'Hôtel-Dieu de Montréal, dans l'élection qui a eu lieu mercredi dernier.

Un grand bazar au profit des Orphelinats Agricoles et de la société Saint-Vincent de Paul, Conférence Saint-Laurent, a commencé mercredi rue Saint-Laurent 164.

Pendant ce bazar, il sera fait le tirage de la loterie : d'un beau coffre-fort et d'un buggy.

M. l'abbé Ls Jos. Fournier, ci-devant professeur au collège de Sainte-Anne, vient d'être nommé curé de Saint-Lambert.

Mgr l'évêque de Saint-Hyacinthe a fait les changements ecclésiastiques suivants : Rév. M. J. Hardy, est nommé à la cure de Saint-Pie ; rév. M. J. Gaboury, à Saint-Mathias ; rév. M. J. Beaudry, à Saint-Marcel ; rév. M. J. Courtemanche, à Saint-Louis de Bonsecours ; rév. M. O. Leduc, à Dunham ; rév. M. A. Petit, à West Shefford ; rév. M. R. Desnoyers, à Knowlton ; rév. M. T. Guertin, à Sweetsburg ; rév. M. D. J. Halde, vicaire à Saint-Antoine ; rév. M. J. H. Marcille, vicaire à Farnham.

Le-rév. M. W. Raymond, curé de Saint-Louis de Bonsecours, se retire du ministère pour cause de santé.

LES ABONNEMENTS.

Nous adressons présentement les comptes de nos abonnés retardataires, avec l'espoir qu'ils accueilleront favorablement notre demande.

Les amis de la *Semaine Religieuse*, en retard dans leur abonnement, comprendront sans peine qu'avec la modique somme de *une piastre*, il ne nous est pas possible, de faire des frais de collection après avoir publié 24 pages chaque semaine pendant 12 mois, et avoir payé 25 cents d'affranchissement.

Les abonnements sont exigibles d'avance !!

PÉTITES FLEURS RELIGIEUSES DU VIEUX MONTREAL.

IX

ARRIVÉE DE LA SŒUR BOURGEOYS AU CANADA.

Le 20 juillet 1653, jour de la fête de Sainte-Marguerite, s'embarquait à Saint-Nazaire pour le Canada la sœur Marguerite Bourgeoys ; elle arrivait à Québec le 22 septembre et au mois de novembre suivant, elle s'agenouillait sur cette terre de Villemarie qu'elle avait tant désirée et pour laquelle elle fut un secours non moins avantageux que la recrue que M. de Maisonneuve amenait avec elle dans notre pays.

Les circonstances admirables de la vocation de la sœur Bourgeoys pour le Canada montrent, une fois de plus, la protection de Dieu sur ce pays, auquel il faisait, en la sœur Bourgeoys, un don si précieux.

Le récit que nous allons en faire est d'un grand intérêt pour l'histoire de la colonie naissante.

Parmi les jeunes personnes de la Congrégation externe, dirigée, à Troyes, par les religieuses de la Congrégation Notre-Dame, se trouvait Marguerite Bourgeoys, très favorisée de la grâce et toute consun.ée du désir de faire connaître et aimer l'auguste Mère de Dieu. Elle avait souvent entendu parler de la colonie de Villemarie, surtout par une des dames de la Congrégation Notre-Dame, qui était la sœur de M. de Maisonneuve ; elle avait souvent supplié les sœurs de la Congrégation de l'amener avec elles, si jamais elles allaient fonder un établissement à Villemarie.

Une nuit, Mlle Bourgeoys, alors âgée de trente-trois ans, vit en songe un homme grave et vénérable, dont l'habit ressemblait à celui porté par les prêtres en voyage et elle crut comprendre qu'elle aurait un jour des rapports avec lui pour la plus grande gloire de Dieu. Ce songe impressionna beaucoup Mlle Bourgeoys et elle le raconta à plusieurs personnes.

Deux ou trois jours après, elle est appelée au parloir où se trouvaient plusieurs religieuses et un laïque. A peine entrée, Mlle Bourgeoys en apercevant ce laïque s'écrie : *“ Voici mon prêtre, voici celui que j'ai vu dans mon sommeil.”*

Ce laïque était M. de Maisonneuve, venu faire ses adieux à sa sœur avant de retourner au Canada.

L'exclamation de Mlle Bourgeoys, qui n'avait jamais vu M. de Maisonneuve, surprit toutes les religieuses ; elle dut raconter de nouveau le songe auquel elle venait de faire allusion.

Après avoir entendu ce récit, M. de Maisonneuve demanda à la jeune personne si elle serait disposée à le suivre à Villemarie pour y faire l'école aux enfants et les élever chrétiennement ; à quoi elle répondit avec modestie et assurance, qu'elle était prête à partir si elle obtenait l'autorisation de ses supérieurs ecclésiastiques. Puis elle alla consulter son confesseur, un autre prêtre et le grand-vicaire de Troyes qui lui firent tous les trois la même réponse et l'engagèrent à persister dans un dessein qui venait de Dieu.

Malgré le parfait accord de ces réponses, Mlle Bourgeoys avait encore des doutes sur la réalité de sa vocation, lorsqu'elle fut honorée d'une faveur céleste qu'elle rapporte en ces termes : *“ Au matin, étant bien éveillée, je vois devant moi une grande dame, vêtue d'une robe de serge blanche, qui me dit : Va ! je ne t'abandonnerai point ; et je reconnus que c'était la sainte Vierge, quoique je ne visse pas sa figure, ce qui me rassura et me donna beaucoup de courage ; et même je ne trouvai plus rien de difficile, quoique pourtant je craignisse les illusions.”*

Mlle Bourgeoys fut alors décidée à partir ; elle se dépouilla de tout ce qu'elle possédait et le distribua aux pauvres, car disait-elle : *“ Je pensai que si cela était de Dieu, je n'avais que faire de rien porter pour mon voyage. Je dis en moi-même : Si c'est la volonté de Dieu que j'aie à Villemarie, je n'ai besoin d'aucune chose, et je partis sans deniers ni mailles, n'ayant qu'un petit paquet, que je pouvais porter sous le bras.”*

Arrivée à Saint-Nazaire, Mlle Bourgeoys, ou plutôt la sœur Bourgeoys, eut la joie de trouver plusieurs pieuses femmes envoyées au Canada par M. de la Dauversière. Pendant la traversée; eurent lieu de nombreux accidents; puis la maladie s'étant déclarée à bord, il y eut un grand nombre de malades et des cent treize hommes dont se composait la recrue, huit moururent en mer. "Comme l'œuvre de Villemarie, dit M. Faillon, à laquelle cette recrue devait se dévouer avec tant de résolution et de courage, était une œuvre sainte pour laquelle un grand nombre d'entre eux eurent, dans la suite, le bonheur de verser leur sang, il plut à Dieu de les préparer tous à leur sacrifice par de nouvelles épreuves, et de prendre même déjà pour lui les prémisses de cette troupe choisie."

Cette maladie et la traversée fournirent à la sœur Bourgeoys l'occasion de montrer son zèle, son courage, sa charité. Jour et nuit, elle était auprès des malades leur prodiguant ses services, ses soins, les instruisant, les préparant à faire une bonne mort. Elle passait à ses chers malades tous les mets, toutes les provisions que lui donnait M. de Maisonneuve, à la table duquel elle n'avait jamais voulu s'asseoir; et pour sa nourriture, elle se contentait de la ration des hommes de l'équipage. Puis quand la maladie se fut apaisée, la bonne sœur employait son temps à instruire les soldats, à leur faire le catéchisme, à réciter les prières du matin et du soir et à faire souvent des lectures spirituelles et d'autres exercices de piété. Son voyage de France au Canada fut une véritable mission.

"Nous arrivâmes à Québec le jour de Saint-Maurice (22 septembre), dit la sœur Bourgeoys, et notre arrivée redonna de la joie à tout le monde." Aussi rendit-on à Dieu des actions de grâces solennelles, pour le secours amené par M. de Maisonneuve, en chantant le *Te Deum* dans l'église de Québec.

A peine arrivé à Québec, M. de Maisonneuve avait trouvé Mlle Mance, venue à sa rencontre pour avoir au plus tôt des nouvelles. Il s'empressa de lui faire connaître le caractère et les vertus de la sœur Bourgeoys. "J'amène, lui dit-il, une excellente fille, personne de bon sens et d'un esprit droit, dont la vertu est un trésor, et qui sera d'un puissant secours pour Montréal. Au reste, c'est encore un fruit de notre Champagne, qui semble vouloir donner en ce lieu plus que toutes les autres provinces ensemble." M. de Maisonneuve lui fit connaître aussi les espérances qu'il avait conçues de la ferveur de la sœur Bourgeoys pour l'instruction et la sanctification des jeunes personnes de Villemarie.

La sœur Bourgeoys demeura à Québec avec la recrue jusqu'au mois de novembre. Elle donnait des soins à ceux qui n'étaient pas entièrement guéris et distribuait aux autres des provisions. Dans ces exercices de charité, elle put se convaincre du changement que la grâce opérait sur la plupart de ceux qui se dévouaient à l'œuvre de Villemarie. Aussi disait-elle: "Peu de temps après

leur arrivée à Québec, ces cent hommes de la recrue étaient changés comme le linge qu'on a mis à la lessive."

Pendant son séjour à Québec, la sœur entra en relation avec les Hospitalières et les Ursulines qui surent vite apprécier ses vertus et sa charité. Les Ursulines, sachant que la sœur Bourgeoys devait aller à Villemarie pour y instruire les jeunes personnes, lui offrirent de la recevoir dans leur communauté. Mais elle ne crut pas devoir accepter cette proposition quelque honorable qu'elle fût, parce qu'elle la trouvait incompatible avec sa mission et avec le grand désir qu'elle avait d'aller de suite vivre à Villemarie.

Elle y arriva, comme nous l'avons dit au début, au mois de novembre.

En ce moment, se trouvaient à Villemarie les fondateurs de deux communautés, sur les trois destinées à répandre l'esprit de la Sainte-Famille; la troisième sera bientôt fondée par l'arrivée des prêtres de Saint-Sulpice à Monréal.

ŒUVRE DE LA PROPAGATION DE LA FOI.

Cette œuvre compte actuellement :

Deux mille cinq cents Franciscains, en Chine, au Maroc, en Egypte et en Amérique.

Mille Capucins dans les différentes contrées des Indes et dans les îles de l'Océan Indien.

Quinze cents Jésuites dans le Bengale, dans la Guyane anglaise, à Madagascar, en Arménie, en Amérique, etc.

Sept cents prêtres des Missions Etrangères de Paris, dans le Japon, la Corée, la Malaisie et le Tonkin.

Cinq cents Dominicains en Mésopotamie, au Tonkin central, aux Philippines, etc.

Trois cents Oblats à Ceylan, à Jaffa, dans la Colombie britannique, à Natal, etc.

Deux cents Lazaristes en Abyssinie, en Perse, au Kiang Si, etc.

Grâces à Dieu, la race des apôtres n'est pas près de s'éteindre.

Nous aimerions à ajouter à ce premier tableau celui des conversions faites par les missionnaires en l'année 1853. Les documents nous manquent. Nous n'avons qu'un chiffre, celui des résultats obtenus par la *Société des Missions Etrangères*.

Les sept cents missionnaires de la Société ont converti, en l'année 1853, cent-soixante-douze hérétiques et dix-huit mille deux cent quatre-vingt-onze païens. Ils ont baptisé vingt-neuf mille seize enfants de parents chrétiens et cent quatre-vingt-neuf mille cent dix enfants de parents païens.

Deux cent trente-six mille âmes, ravies à l'empire de Satan, conquises à Jésus-Christ et sauvées, en une seule année, par une seule légion de l'armée apostolique.

LA CROIX MERVEILLEUSE.

Plusieurs revues espagnoles, entre autres la *Lectura popular* et *El Mensajero serafico* ont rapporté le fait merveilleux suivant :

Après une retraite prêchée au village d'Aspe, Espagne, trois Capucins français, pour laisser un souvenir durable de leur mission, proposèrent d'ériger solennellement une croix. Le terrain choisi appartenant à la commune, il fallut l'avis du conseil municipal. Une opposition se fit jour ; mais Dieu se chargea de la vaincre. Un des opposants se cassa la jambe en entrant dans la salle des délibérations ; un autre fut pris, pendant qu'il parlait contre le pieux projet, de douleurs d'entrailles si terribles qu'il succomba sans avoir pu recevoir aucun secours religieux ; de plus, pendant la délibération même, un tremblement de terre vint jeter l'effroi dans la population.

A tous ces signes, on reconnut la volonté de Dieu, et l'érection de la croix fut votée.

La cérémonie eut lieu au milieu d'un grand concours de fidèles, le 16 mars ; et dès le lendemain, comme récompense de cet acte de piété, une pluie abondante, depuis longtemps demandée, vint combler de joie les cultivateurs.

Le peuple se réunissait au pied de la croix : les uns travaillaient, les autres priaient, les enfants chantaient des cantiques. Or, le 18 mars au soir, environ une demi-heure après le coucher du soleil, un prêtre accompagné d'un avocat, son ami, se rendait au nouveau calvaire, quand soudain il vit une croix se former lentement dans le ciel. Le pied parut d'abord et se dessina nettement, les bras s'étendirent, et la croix se forma complètement. La gravité du fait et sa qualité de prêtre imposaient à l'ecclésiastique une grande réserve. Contenant son émotion, il s'adressa à un journalier : " Voyez-vous une croix ? lui dit-il. — Oui, je la vois, répondit le journalier rempli d'admiration. — Quelle chose extraordinaire ! disait à son tour l'avocat.

Le prêtre se contenant toujours, arrive au village. La population manifestait l'émotion la plus vive. Des exclamations s'élevaient de tous côtés. La croix du ciel ! disaient les uns ; la croix de la montagne ! disaient les autres ; l'apparition de la sainte croix ! criaient dans toutes les rues des centaines de personnes. Se rappelant alors les enseignements des P. P. Capucins, tous se prosternaient avec larmes et sanglots devant la croix suspendue au ciel, qui semblait étendre ses bras pour protéger ce peuple en prière.

La croix demeura longtemps visible au firmament et si nettement dessinée que, dans l'état actuel de l'atmosphère, l'illusion n'était pas possible, surtout à un si grand nombre de témoins.

On comprend que cette apparition vraiment extraordinaire, jointe aux faits que nous avons racontés, ait produit une vive émotion dans toute la contrée.

CHRONIQUE DE L'ÉTRANGER:

S. Em. le cardinal Manning continue avec une grande ardeur la campagne qu'il a entreprise en faveur des sociétés de tempérance. Le succès couronne les efforts de Son Eminence car chaque jour amène un nombre croissant d'adhésions.

Dans plusieurs discours que le Cardinal a prononcés dernièrement à Liverpool, il affirme que les neuf dixièmes des vices et des misères qui accablent le peuple anglais viennent de l'ivrognerie. Pour y remédier Son Eminence recommande l'abstinence absolue de toute boisson alcoolique comme étant plus aisée à pratiquer que la tempérance, à laquelle on ne peut imposer de règle fixe. Chacun la mesure à son aune et est tenté d'en reculer les limites dans les grandes circonstances.

“ D'ailleurs ajoute, Son Eminence, avec une grande vérité, personne ne meurt pour ne pas avoir bu d'alcool tandis que des milliers d'hommes et de femmes périssent avant l'âge pour en avoir trop bu. ”

.

Comme nous l'avons déjà mentionné, le premier acte du gouvernement de la république de l'Equateur avait été de décréter l'érection d'un temple national au Sacré-Cœur de Jésus.

Pour avoir force de loi ce décret devait être soumis à l'Assemblée nationale ; il a été voté à une grande majorité et voici un extrait du discours prononcé par un des députés :

“ Le grand crime de nos jours, c'est la lâche apostasie de toutes les nations de la terre. Tous les gouvernements, en tant que gouvernements, ne reconnaissent plus les droits sociaux de Jésus-Christ et de son Eglise ; sans doute ils ne vont pas jusqu'à blasphémer son saint nom, mais ils nient pratiquement sa royauté et protestent qu'elle n'existe plus pour eux.

“ Eh bien ! Messieurs, que prétendons-nous faire ici en élevant un temple national au Sacré-Cœur ? Nous voulons proclamer hautement, à la face du monde entier, que la république de l'Equateur reconnaît Notre-Seigneur Jésus-Christ pour son Dieu et pour son roi, et qu'il lui reconnaît à lui-même, comme au Roi des rois et au Seigneur des seigneurs, une souveraineté sociale sur toutes les nations de la terre.

“ Oui, ce que nous désirons, ce que nous prétendons obtenir, c'est que cette présente assemblée tombe à genoux devant le divin et suprême Monarque de toutes les nations ; qu'elle renouvelle sa consécration première au Sacré-Cœur ; qu'elle élève un monument durable pour rappeler aux générations futures que *l'Equateur est la république du Sacré-Cœur de Jésus.*

“ La somme fixée pour l'exécution du projet, ne peut nous appauvrir. Jamais une nation ne s'est appauvrie en donnant à Dieu. Ce qui ruine les peuples, ce sont les excès du crime.

“ La basilique future sera notre rempart. C'est contre ses murs qu'iront se briser les flots de la révolution. Jusqu'ici on avait bâti sur le sable ; nous allons, nous, bâtir sur la pierre fondamentale de toute civilisation.

“ Quand il s'agit de politique, pourquoi s'obstiner toujours à voir les choses du côté de la terre ? Levons les yeux vers le ciel : c'est là que nous trouverons écrits les grands et mystérieux secrets de notre avenir. La foi est la lumière qui guide les nations : suivons cette lumière, et l'avenir est à nous. ”

Les habitants de la république de l'Equateur sont venus d'Espagne lors de la découverte du nouveau monde.

Comme leurs frères d'Espagne ils ont conservé leur foi intacte, ce qui faisait dire pendant le concile du Vatican, à un évêque de ce pays : “ Nous avons, nous, la foi des premiers siècles. ”

Son Eminence le cardinal Lavigerie vient de publier un long et intéressant rapport sur la Tunisie dans lequel il annonce officiellement l'érection du siège archiépiscopal de Carthage.

Un évêque auxiliaire pour la Tunisie a été accordé à Son Eminence : c'est le R. P. Antonio Da Matta, curé de Sfax, de l'Ordre des Capucins. Ces religieux ont rendu déjà de grands services aux missions catholiques de la Tunisie, aussi le choix d'un religieux de cet Ordre, comme co-adjuteur de Son Eminence a-t-il été accueilli avec bonheur par tous les résidents de la Tunisie.

Dans la visite que le duc de Chartres a faite aux cholériques à Marseille, il s'est produit un incident fort touchant et qui montre la foi vive dont est animé ce prince.

Pour visiter les cholériques et les pauvres des vieux quartiers, le duc de Chartres pria les sœurs de Saint-Vincent-de-Paul de l'accompagner. Arrivé dans une maison sombre, les visiteurs trébuchaient à chaque marche de l'escalier : “ Attendez, ma sœur, dit en souriant le prince, je vais vous éclairer ”, et allumant une allumette, il guide les pas de la sœur.

Ils entrent dans une chambre où vient d'expirer un cholérique : “ Il n'y a plus rien à faire pour son corps, dit avec émotion le duc, mais il y a quelque chose à faire pour son âme, ” et se mettant à genoux au pied du lit, il récite une prière.

Comme on lui demandait avant son départ pour le Pharo : Au moins, Prince, avez-vous pris quelques précautions ? ” il répondit “ Bah ! j'ai consulté le docteur D. ; il m'a dit de mettre des gants.. et puis, ajouta-t-il avec un accent convaincu : le complément de mes précautions, c'est la confiance en Dieu. ”

Voilà de belles et pieuses paroles, rapprochons-les de celles prononcées par un martyr du fléau, le R. P. Roger, Capucin. Aumônier provisoire des Sœurs de la Retraite de Marseille, le R. P. Roger fut envoyé par son supérieur à l'hôpital pour assister quelques-unes de ces sœurs déjà victimes du choléra. Il accepta cette mission

avec joie, car un pressentiment l'avertissait qu'il serait lui aussi frappé et avant de partir, il demanda à son supérieur une bénédiction spéciale. Il fut vite atteint et il expira avec la joie des martyrs.

Avant de mourir le R. P. Roger disait, en parlant des sœurs qu'il avait assistées à leurs derniers moments :

“ C'est si beau de voir mourir ces anges ! Point de regrets, point de larmes ; une paix ineffable, une joie toute divine inondé leur âme et se reflète sur leurs traits, dont l'horrible maladie n'a pas altéré la virginale pureté. Elles s'offrent en victimes, elles demandent à Dieu que leur mort soit la dernière et que sa miséricorde pardonne à la ville coupable. Quelques-unes ont encore la force de murmurer un cantique, et toutes s'endorment joyeuses dans le baiser du Seigneur. Je n'ai jamais rien vu de si beau que la mort de ces anges.”

Et pendant que les prêtres, les religieux, les religieuses, de pieux laïques se prodiguent dans ces œuvres de charité auprès des cholériques, les pèlerinages augmentent dans les sanctuaires vénérés et surtout à Notre-Dame de Lourdes.

En un seul jour, sept trains spéciaux y ont amené *quatre mille deux cents* pèlerins du seul diocèse de Carcassonne.

Espérons que Dieu se laissant fléchir par tant d'actes de charité, par la mort de tant de victimes et par les si nombreuses prières qui montent vers Lui, fera cesser ce fléau qui désole notre ancienne mère patrie et lui rendra enfin le repos et le calme dont elle a un si grand besoin.

LA MAMAN DE HUIT ANS.

(Suite.)

II

— Qu'est-ce donc, et qui a mis là cet argent ?

— C'est moi, maman ! c'est l'argent que ma tante m'a donné l'autre jour, pour m'acheter, chez le marchand de jouëts, ce petit mouton qui bêlait tout seul. Hier au soir, après avoir dit ma prière et m'être couchée, je pensais à Rosa, je me suis rappelée ce qu'elle nous avait dit de son loyer et de son propriétaire. J'ai trouvé que maintenant qu'elle allait avoir de bons habillements chauds, ce serait bien dommage de ne plus avoir de maison... et alors... je me suis dit que je pourrais bien plutôt me passer de mouton, qu'elle et toute sa famille de maison ; et comme l'argent était bien à moi, je l'ai mis là pour qu'elle le trouvât et qu'elle fût contente. Mais je n'ai rien voulu dire, parce que je voulais qu'elle pût croire qu'il venait de vous, et qu'elle vous aimât et vous remerciât encore davantage ; — vous le méritez bien plus que moi.

Madame Wilson attendrie serra sa fille sur son cœur. Elle sentait que la place était gagnée ; que là où régnait une si tendre charité, le vice ne saurait jamais pénétrer, et que les fautes s'effaceraient et disparaîtraient à un si doux contact. Aussi, comme récompense, il fut convenu que le dimanche suivant on irait voir Rosa chez elle. Celle-ci repartit avec ses petits trousseaux, ses douze francs, et vingt autres que madame Wilson y ajouta. Avec quel bonheur elle reporta chez elle tous ces trésors, et les étala aux yeux émerveillés de son père et de toute la jeune famille ! Puis elle courut à l'atelier raconter sa bonne fortune. Là aussi, il y avait fête. Une des dames protectrices de l'œuvre venait d'écrire à mademoiselle Pauline, pour inviter toutes les petites ouvrières à aller passer une journée à sa maison de campagne. Comme l'ouvrage ne pressait pas en ce moment, il avait été convenu que l'on ferait dès le lendemain cette partie de plaisir. Les beaux habillements de Rosa eurent donc une prompte étrenne, et le cœur de la pauvre petite battait bien fort quand elle s'éveilla le matin de ce grand jour.

C'est que c'était un événement dans sa vie. Elle ne se souvenait pas d'avoir jamais mis une robe neuve ; elle n'était jamais montée dans une voiture, et elle n'était jamais sortie de Londres !

La journée s'annonçait brillante, et Rosa se para de son simple petit costume avec une joie innocente et naïve. Son père la contempla d'un air fier et attendri.

— Quel bonheur, chère enfant, que vous puissiez enfin jouir d'un des plaisirs de votre âge ! Que Dieu bénisse nos bienfaiteurs !

— Oh ! oui, père ! c'est vrai, et que je m'unis bien à cette prière ! mais je ne suis pas tout à fait heureuse ; je vous voudrais tous avec moi ! Quel dommage que ces chers petits ne m'accompagnent pas !

— Adieu, Rosa ; amuse toi bien, lui dit Jacques.

— Reviens bientôt, ajouta Robert.

— Rapporte-nous des gâteaux, dit le petit Georges.

— *Embasse, embasse Baby*, — balbutia la petite Caroline, qui n'avait pas encore deux ans.

Quand Rosa arriva à l'atelier, elle trouva ses compagnes toutes prêtes, et se disposant déjà à monter dans deux énormes chariots, que l'on avait envoyés pour les chercher. Elles étaient une trentaine. On fut quelques temps à s'organiser, mais on ne tarda pas à partir au milieu des cris joyeux de la troupe enfantine.

III

La plupart de ces jeunes filles n'avaient jamais vu la campagne ; elles avaient été depuis leur naissance, toujours enfermées dans ces misérables cloaques de Londres, où l'air et la lumière ne pénétraient qu'avec peine. Aussi ce furent à chaque instant des cris de joie incessants : Les petits jardins entourant de fraîches maisonnettes, toutes couvertes de lierre, de clématites ou de rosiers

grimpants, les émerveillaient ; les champs de blé avec leurs épis dorés par le soleil, et leurs brillants coquelicots et leurs jolis bluets éveillèrent l'admiration et la curiosité. On n'avait jamais entendu parler de la moisson, et ce furent des questions sans fin.

Rosa était fascinée ; elle retenait sa respiration, elle n'écoutait rien, elle ne parlait pas : il semblait qu'elle voulût concentrer ses cinq sens dans celui de la vue. Ses yeux erraient partout : des grands arbres, qui parfois ombrageaient la route, aux murs couverts de verdure ; des jardins émaillés, dans lesquels brillaient des fleurs de toutes les nuances, rendues plus étincelantes par les gouttes de rosée qui étaient encore éparées sur leurs feuilles ou amassées dans leur calice, aux moulins à vent, qui agitaient leurs grandes ailes et lui causaient des étonnements profonds. Avait-elle jamais été aussi heureuse ! Mais son cœur maternel ?...—Pourquoi n'emploierai-je pas ce mot !—Il est juste, car ce cœur d'enfant renfermait, d'instinct et prématurément, tous les trésors de vigilance, de dévouement et d'abnégation qu'inspire cet amour de la mère ! —Son cœur maternel pensait, aux chers absents, et ne se consolait de ne point les voir à ses côtés, qu'en songeant à toutes les merveilles qu'elle aurait à leur raconter !

La route ne parut longue à personne et on fut presque tenté d'exprimer un regret lorsque l'on arriva à la grille du château. On descendit, la maîtresse de maison et plusieurs autres dames étaient réunies pour les recevoir. Elles furent accueillies avec la plus bienveillante affabilité.

—C'est un jour de fête, mes jeunes amies, leur dit leur excellente patronnesse, donnez-vous-en à cœur joie. Pensez que vous êtes chez vous et faites-en tout à votre aise. Mais souvenez-vous que la cloche est le signal du rappel.

La bande se dispersa bientôt ; on alla courir dans le parc, on visita les serres chaudes. Rosa s'écria qu'elle pourrait passer des journées entières à admirer et à respirer le parfum de ces mille fleurs aux couleurs et aux formes si variées. Elle demanda timidement au jardinier, la permission de ramasser quelques roses fanées, qui étaient tombées à terre, et les mit respectueusement dans son mouchoir, qu'elle noua aux deux bouts. Les lapins, la basse-cour, la faisanderie, le chenil, les écuries, tout fut inspecté.

C'était presque un conte des *Mille et une Nuits* pour ces enfants de la Cité et des ateliers. Rosa croyait rêver. Ces oiseaux à la fière aigrette et au plumage doré pouvaient-ils être vivants ? N'étaient-ils pas peut-être quelques-unes de ces jolies fées qui revêtaient toutes les formes pour tromper ou charmer les yeux ?

La cloche mit fin à toutes ces extases. Il était deux heures, c'était le signal du dîner.

(A Suivre.)

DÉCÈS DE LA SEMAINE.



C'est une sainte et salutaire pensée de
prier pour les morts, afin qu'ils soient
déliivrés de leurs péchés.

11 Mach. XIII, 46.

PRIONS POUR NOS MORTS :

Mary Hickey.—Louise Leduc.—Marie Pepin.—Mary Collier.
F. X. Lapointe.—Aurélie Labelle.—James Cassy.—Emélie
Troie.—Olivier Gauthier.—Alexe Morin.—John Lafricain.—
Ann Booth.—J. Dufort.—James Conway.—Christine Jobin.
—Ernest Beaudry.—F. X. Homier.—Louis Blanchard.—
Georges Daly.—Patrick Dohemy.—Ed. Beaubien.— Moise
Malouin.—Angelique Auburn.

DE PROFUNDIS.



Eté 1884.



Nouveaux Poêles à l'huile de charbon, à
quatre Ronds, Sorbetières, Urnes pour l'eau,
Couteaux de Table et Canifs, Outils amé-
liorés pour ouvriers, Serrures de toute
sorte, qualité rare, Presses à fruits, etc.

L. J. A. SURVEYER

1588 RUE NOTRE-DAME, (En face du Palais de Justice.)

LE GRAND VATEL

RESTAURANT

26 RUE SAINT-JACQUES 26

REPAS A TOUTE HEURE.

Cet établissement est fréquenté par l'élite de la société; par les membres du Clergé que
leurs affaires appellent à la ville; par la magistrature, les professions libérales et le haut
commerce.

SERVICE PROMPT ET POLI.

JOSEPH RIENDEAU, Propriétaire.

PERRAULT & MESNARD,

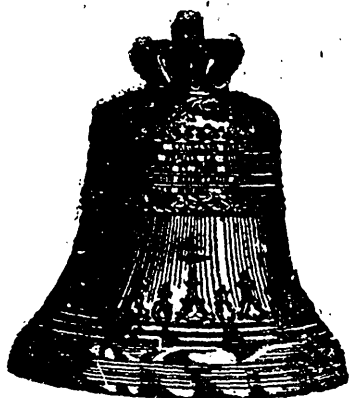
ARCHITECTES

93, 99 Rue Saint-François-Xavier, 93, 99

Boite 1414, P. O.

MONTREAL.

GRANDE FONDÉRIE DE GLUCES



BURDIN Aîné

Rue de Condé, 28
LYON, FRANCE.

Représentée à Montréal par H. R. Boullac, 429 Notre-Dame

LAVOIE & BEAULIEU

ATELIER DE

Peinture décorative, Sculpture, Dorure, Etc.

Ecussons, Tableaux, Travaux artistiques.

MM. LAVOIE ET BEAULIEU sont en état d'exécuter toute espèce de travaux artistiques de Decorations d'Eglises, de Chapelles, Statues, Bannières religieuses, Drapeaux, Etc., avec soin, et dont ils garantissent entière satisfaction.

PLANS pour décoration intérieure d'Eglise, Chapelle, Autel, Chaire, Etc.

Ils fabriquent à des prix qui défont toute concurrence, les Autels, Chaires d'Eglise et tous autres objets consacrés au culte divin. Ils ont en main des modèles de décoration exécutés par les plus célèbres Artistes Européens, et se chargent de toutes espèces d'Imitations de Bois, Marbre, Peinture, Etc.

On peut faire exécuter ces divers ouvrages dans n'importe quelle partie du Canada et des Etat-Union, en s'adressant à :

O.M. LAVOIE-D.A. BEAULIEU
231 NOTRE-DAME CENTRE 231

MONTRÉAL.

GABOURY & GAGNEUX

ENTREPRENEURS d'Eglises, Couvents, résidences, à la Campagne et à la Ville.

REPARATIONS exécutées à bref délai à PRIX MODÉRÉS.

137 ET 139 RUE VISITATION, 137 ET 139
MONTRÉAL.

WILLIAM BRITTON

Poseur d'appareils à éclairage, à eau, et à chauffage.

OUVRAGES EN METAL DE TOUTES SORTES

COMMANDES RECUES POUR EGLISES ET MAISONS D'EDUCATION

EXÉCUTION PROMPTE ET BONNE

NO 15 Rue CLAUDE, No 15
MONTRÉAL.

REMEDES POUR TOUS

à la portée de toutes les bourses

Mme E. DESROCHERS

Dépôt général :

62 ET 64 RUE SAINT-LAURENT



ENREGISTRÉ

SON SIROP DE MIEF est le meilleur remède contre le rhume, la toux, les affections des bronches, des poumons et de la gorge. Les enrrouements, extinctions de voix disparaissent rapidement par son usage.



ENREGISTRÉ

L'EAU POUR LES YEUX, dont elle seule est propriétaire, est reconnue comme unique dans son genre. Elle fait disparaître rapidement toutes les inflammations des organes visuels, chroniques ou passagères.



ENREGISTRÉ

SON REMÈDE SOUVERAIN contre le choléra, diarrhée, dysenterie et affections des intestins est employé avantageusement dans tous ces cas par toute personne indistinctement, quel que soit l'âge ou le tempérament.

Prix les plus modérés.

GROS ET DETAIL.

Dépôts dans les Pharmacies et Epiceries.

25 Cts

Employez les
Pilules de McGale

(composées de noix-longues)

Pour les affections bilieuses, mal de tête, constipation, etc., etc.

A VENDRE PARTOUT.

CLOCHES D'EGLISES

The Jones Bell Foundry Co.

TROY N.-Y., U.-S.

MEARS & STAINBANK
LONDRES — ANGLETERRE

REPRÉSENTÉS PAR

H. & J. RUSSEL

22 RUE ST.-NICHOLAS
MONTREAL.

AGENTS DE

LA SOCIÉTÉ ANONYME DE BELGIQUE,

Fabricants de sonneries et fer.

ÉTABLI EN 1859

HENRY R. GRAY

Chimiste-Pharmacien

144, Rue Saint Laurent

MONTREAL.

Prescriptions des médecins préparées avec soin. Première qualité de drogues et matières chimiques.

ART RELIGIEUX

SCULPTURE — DORURE — PEINTURE.

Dessins et décorations d'églises et de chapelles. Autels, Chemins de Croix, chaires, vestiaires, fonts baptismaux, etc., etc., etc.

LUCIEN BENOIT

NOS 198, 200,

RUE JACQUES-CARTIER

A MONTREAL

près de la Banque d'Épargne

MENEELY BELL COMPANY

A TROY; ETAT DE NEW-YORK.

Spécialité de CLOCHES et de CARILLONS

POUR LES EGLISES

FABRIQUE GARANTIE

Catalogue illustré envoyé sur demande, gratis.

S'adresser : CLINTON H. MENEELY BELL COMPANY,

Troy, N.-Y., U. S. A.

AUX ECONOMES
BON BEURRE EN TINETTES

De 15 à 18 cents,

Au Marche à Beurre de

J. B. RICHER

No 468 Rue Lagachetiere

NOTE

BEURRE, THE,

VINS, BIÈRE ET PORTER

UNE SPÉCIALITÉ.